

PRIX ET HORAIRES DES LOCATIONS

Commune de Bernex, le 1er décembre 2010

PRIX DE LOCATION

COMMUNIERS ET SOCIÉTÉ COMMUNALES	LOCATION EXTÉRIEUR À BERNEX	LOCATION À BUT LUCRATIF <i>p. ex. fête avec entrée payante</i>
Prix indiqué	Double du prix indiqué	Triple du prix indiqué

CAUTION

JUSQU'À 100 PERSONNES	JUSQU'À 200 PERSONNES	DÈS 201 PERSONNES
300 CHF	500 CHF	800 CHF

HORAIRES DE LOCATION

SALLE COMMUNALE, BUVETTE DE LA ZONE SPORTIVE ET BUVETTE DE L'ÉCOLE DE LULLY :

Attention, Le non respect de ces horaires implique des pénalités financières.

	DU DIMANCHE AU JEUDI SOIR	VENDREDI ET SAMEDI SOIR
Stop musique et <u>tout bruit</u>	23h30	00h30
Stop distribution de boissons	Minuit	01h00
Évacuation des lieux Attention, inclus le temps de nettoyage et rangement	00h30	01h30
Stop toute activité à l'extérieur	22h00	22h00

TOUTES LES ÉCOLES, SALLE OMNISPORT DE VAILLY ET LOCAL DES JEUNES DE LULLY :

Attention, Le non respect de ces horaires implique des pénalités financières.

	DU DIMANCHE AU JEUDI SOIR	VENDREDI ET SAMEDI SOIR
Stop musique et <u>tout bruit</u>	21h30	23h30
Stop distribution de boissons	21h40	23h40
Évacuation des lieux Attention, inclus le temps de nettoyage et rangement	22h00	Minuit
Stop toute activité à l'extérieur	22h00	22h00

PÉNALITÉS :

LISTE DES PÉNALITÉS ET FRAIS RELATIFS À DES ÉVÉNEMENTS INDIQUÉS DANS LE RÈGLEMENT :

Ces prix sont indicatif et peuvent être majorés en fonction de la gravité

- Non-respect des règles de recyclage : 100 CHF
- Réparation/remplacement d'objet ou de matériel : prix selon fournisseur + 20%
- Nettoyage supplémentaire : 50 CHF / heure entamée
- Dépassement des horaires contractuels : dès une heure 100 CHF jusqu'à 1'000 CHF
- Nuisances sonores constatées : en fonction des constats des employés de la commune, des rapports de police, voire du nombre de réclamations de riverains : de 100 CHF à 1'000 CHF
- Annulation de location : 100 CHF
- Autres pénalités : selon décision du Conseiller administratif délégué

La commune fera usage de son droit de plainte et de dénonciation en cas de nécessité, notamment pour tout problème de débit de boissons non autorisé, de non-respect des règles d'accès à l'alcool ou au tabac, de tapage nocturne et de trouble de l'ordre public.

SALLE COMMUNALE ET ÉCOLE DE LUCHEPELET

ROUTE D'AIRE-LA-VILLE 22, CH-1233 BERNEX

SALLE SOUHAITÉE	PRIX	SURFACE EN M ²	NOMBRE MAXIMUM DE PERSONNES ADMISE
Salle communale (salle de gym de l'école)	300 / 600 / 900	427	400
Scène de la salle communale (peut être fermée)	100 / 200 / 300	137	100
Salle des Écussons (arrière scène)	100 / 200 / 300	100	100
Salle des Écussons + scène	150 / 300 / 450	237	200
Cuisine de l'école (équipée au gaz)	100 / 200 / 300	40	-

SALLE OMNISPORTS DE VAILLY

ROUTE DE CHANCY 304 / CHEMIN DE SAULE 120, CH-1233 BERNEX

SALLE SOUHAITÉE	PRIX	SURFACE EN M ²	NOMBRE MAXIMUM DE PERSONNES ADMISE
Salle Omnisport (avec vestiaires et vastes gradins)	250 / 500 / 750	840	600
Buvette de la salle (tables et chaises sur demande préalable)	75 / 150 / 225	143	50

ÉCOLE ROBERT-HAINARD

CHEMIN DE SAULE 120, CH-1233 BERNEX

SALLE SOUHAITÉE	PRIX	SURFACE EN M ²	NOMBRE MAXIMUM DE PERSONNES ADMISE
Salle de gym (Avec vestiaires et gradins)	250 / 500 / 750	512	300
Buvette (avec tables et chaises)	100 / 200 / 300	69	50
Cuisine de la buvette	50 / 100 / 150	-	-
Salle polyvalente	150 / 300 / 450	385	100

BUVETTE DE LA ZONE SPORTIVE

CHEMIN DU SIGNAL 29, STADE, CH-1233 BERNEX

SALLE SOUHAITÉE	PRIX	SURFACE EN M ²	NOMBRE MAXIMUM DE PERSONNES ADMISE
Salle coté Jura	100 / 200 / 300	110	50
Salle Jura + le hall	150 / 300 / 450	+36	150
Tout le pavillon (sur demande écrite auprès du Conseil administratif)	300 / 600 / 900	+134	300

ÉCOLE DE LULLY

ROUTE DE SORAL 152, CH-1233 LULLY

SALLE SOUHAITÉE	PRIX	SURFACE EN M ²	NOMBRE MAXIMUM DE PERSONNES ADMISE
Aula, gradins, loges cabine de projection	100 / 200 / 300	216	150
Mini buvette de l'aula	30 / 60 / 90	62	50
Buvette restaurant scolaire	100 / 200 / 300	125	100
Cuisine restaurant scolaire	50 / 100 / 150	-	-
Amphithéâtre extérieur	gratuit / gratuit / 50	-	250
Salle de gym	250 / 500 / 750	445	300
Salles de rythmique	100 / 200 / 300	2 x 120	30

ANCIENNE ÉCOLE

CHEMIN DU SIGNAL 21, CH-1233 BERNEX (À COTÉ DE LA CRÈCHE)

SALLE SOUHAITÉE	PRIX	SURFACE EN M ²	NOMBRE MAXIMUM DE PERSONNES ADMISE
Salle des sociétés (avec tables et chaises)	gratuit (30) / 60 / 90	39	15
Salle de réunion (avec tables et chaises)	gratuit (30) / 60 / 90	28	15

LOCAL DES JEUNES DE LULLY (ANCIENS THÉÂTRE DE POCHE)

VIEUX-LULLY 2, CH-1233 LULLY

SALLE SOUHAITÉE	PRIX	SURFACE EN M ²	NOMBRE MAXIMUM DE PERSONNES ADMISE
Salle Levant / Anniversaire (salle de droite)	50 / 100 / 150	63	30
Salle Couchant (Salle de gauche)	50 / 100 / 150	63	20

RAPPEL DE RÈGLES EN VIGUEUR DANS LES LOCAUX :

MINEURS :

- Les mineurs de moins de 15 ans peuvent rester dehors jusqu'à 22h
- Les mineurs entre 15 et 16 ans peuvent rester dehors jusqu'à 24h

BOISSONS ALCOOLISÉES :

- La vente ou la consommation d'alcools relevant du monopole de la Régie Fédérale des Alcools (alcools forts) est soumis à l'approbation préalable du Conseil administratif.
- Moins de 16 ans : aucune boisson alcoolisée, y compris vin, bière, cidre, etc.
- Plus de 16 ans : uniquement vin, bière et cidre. (alcopops = interdit)
- Plus de 18 ans : alcool fort avec modération mais seulement si un accord a été préalablement octroyé par le Conseil administratif.
- Interdiction de servir des personnes en état d'ébriété
- au minimum 5 boissons moins cher, à quantité égale, que la première alcoolisée (soda, jus de fruit, Lait/thé, eau gazeuse, avec minimum 2 cocktails sans alcool si vente de cocktails).

AFFICHAGE À L'ENTRÉE DE LA MANIFESTATION :

- horaires de fin de la manifestation, respect du voisinage et des lieux, âge d'accès.